

Mixité sociale : une fausse bonne idée ?

Journée d'échanges GUSP/CNFPT/LABO CITES,
Grenoble, 6 novembre 2019

Christine Lelévrier, sociologue-urbaniste, Ecole d'Urbanisme de Paris/
Lab'Urba, Université Paris-Est-Créteil

Présentation

- 1^{ère} Partie : de quoi parle-t-on ? Consensus et controverses
- 2^{ème} partie : Les effets paradoxaux des politiques menées au nom de la mixité
- 3^{ème} partie : pourquoi une « fausse bonne idée » ?
- Conclusion et perspectives : en redéfinir localement le sens et les enjeux ?

I. 1^{ère} partie

De quoi parle-t-on ? Pourquoi une « bonne idée » ? Consensus et critiques

1.1 Une notion floue

- Mélanger, mixer : le contraire de « séparer », de laisser à part
- Le mélange d'éléments divers mais lesquels ? Où ?
- Mixité filles-garçons école : Avant 1970 : « *le caractère d'une activité également partagée entre hommes et femmes* » ; Mariages mixtes
- Après 1970 : mélanger des groupes sociaux différents dans l'habitat et la ville
- Un état idéal plus qu'une situation réelle
- Une action : politiques de mixité
- « *l'intérêt réside justement dans le fait qu'elle n'est pas définie et que chacun peut lui donner le contenu qu'il désire* », (Jaillet in Béhar et alii, 2004, p.121)

I.2. UNE VALEUR, UNE CROYANCE

un « *groupe de valeurs auxquelles on est obligé d'affirmer son adhésion lorsqu'on doit donner son avis.* » (Béhar et alii, 2004)

Mieux vivre ensemble, plus d'égalité, plus de cohésion

I.2.1 Une valeur, une croyance : « Mieux vivre ensemble »

- une « *valeur démocratique* », autour de « *l'idée même de métissage et d'échanges avec les autres* » (Schnapper, 2005, p.13)
- Se mélanger pour « mieux vivre ensemble »: la diversité, la rencontre de l'autre, de la différence comme ouverture et **tolérance**...
- « *La mixité sociale dans ses formes les plus concrètes (...) est peut-être la seule expérience qui permette de penser un **cosmopolitisme** vraiment universel, c'est-à-dire qui concerne tout le monde et non l'individu libre face au monde (...)* Le combat pour la mixité est tissé de contradictions mais au moins, c'est un combat. » (Zaoui, 2018, OMIS, p.22)

1.2.2 Une valeur, une croyance: plus d'égalité

- Mélanger, se mélanger, être mélangés pour réduire les inégalités
- des effets de quartier (ségrégation)? La concentration spatiale renforcerait les inégalités sociales : réseaux, normes, réputation/discrimination (Wilson, 1987; Sari, 2014)
- Inégalités territoriales (communes, gestionnaires de logements)

I.2.3 Une valeur, une croyance : plus de cohésion sociale

- Mélanger pour unir, pour éviter les divisions, les séparations :
- **La diversité sociale et urbaine feraient l'unité de la ville**
- « *Dans tout être social, l'équilibre, le développement complet ne se peuvent trouver que grâce à la variété. L'unité d'une région provient de son équilibre et non de son uniformité... Dans la région comme dans la ville, le groupe social s'unifie en se diversifiant.* » (Bardet, 1941, p.329-331).
- *La variété des usages devrait produire de la diversité sociale et économique (rôle de la rue)* Jane Jacobs (1960)
- **La mixité garantirait la cohésion de la « Nation »** et l'adhésion aux valeurs de la République
- « *L'altérité, la mixité sont pourtant une chance pour notre pays et font sa richesse.... Il ne peut y avoir d'éducation et de pari sur l'avenir sans une prise en compte de cette réalité. ...Faute de le faire, la série des désenchantements et des **tensions sociales** ne cessera de s'accroître, accentuant de plus en plus **les fractures sociales, culturelles et territoriales.*** » (Borloo, 2017)
- (très fort au moment des émeutes de 2005 et ensuite après les attentats de 2015)

1.3 Un objectif des politiques urbaines et de l'habitat



Il faut que...« *Tous les quartiers et communes qui composent nos agglomérations... constituent des villes à part entière où **la mixité sociale** existe et où les différentes fonctions soient représentées de manière équilibrée (...) des villes équilibrées, harmonieuses, à dimension humaine... »*, *Demain, la ville*, (Sueur, 1998).

I.3.1 Au fondement du logement social

- Un terme des politiques publiques (1973, 1996) : action de mélanger des catégories sociales (et des fonctions) dans un espace, un territoire (quartier, école...)
- « *Nous entendons faire de nos **cités-jardins** des cellules sociales complètes : pour cela, il est indispensable que toutes les catégories sociales y soient représentées, depuis les plus miséreuses, jusqu'à celles qui jouissent d'une certaine opulence.* » (Sellier, 1921)
- « *La présence dans les mêmes unités d'habitation de ménages appartenant à des catégories sociales très différentes marque un tournant dans l'histoire de la civilisation industrielle....* » (Chombart de Lauwe, 1965,p.123)
- **Une définition de la mixité par les revenus et le niveau de vie à l'échelle résidentielle et par le statut d'occupation des logements**

I.3.2 Formes d'action : une mixité résidentielle et scolaire

Agir sur l'offre de logement et le logement social

« Déconcentrer les quartiers pauvres » : démolir le logement social, reconstruire du logement privé (copropriétés: inverse) : rénovation

« Moyenniser » les villes riches » : construire du logement social là où il y a en a peu (20 à 25 %)

Imposer un taux de logement social dans chaque opération nouvelle (30 %)

• Agir sur les mobilités des populations

- Favoriser un accès plus équitable au logement social : quotas d'accueil des ménages à bas revenus hors des quartiers de la politique de la ville
- Limiter l'accès des ménages à bas revenus aux quartiers pauvres (quotas à Rotterdam)
- Aide financière à la mobilité (*Moving To Opportunity* aux Etats-Unis)
- **Agir sur les lieux de scolarisation : la carte scolaire ou/et le « busing »**

1.4 Les termes d'un débat

- **Pas de désaccord sur les trois enjeux** auxquels les politiques menées au nom de la mixité cherchent à répondre : La ségrégation et les inégalités ; la cohabitation/coexistence, la cohésion sociale
- **Mais des désaccords sur la mixité comme réponse pertinente et efficace** à ces enjeux :
 - Flou de sa définition et de ses usages
 - Des postulats sociologiques, des vertus de la mixité discutés
 - Inefficacité et effets pervers des politiques menées : quels bénéfices pour les plus défavorisés ?

1.4.1 Des comportements, des pratiques sociales qui vont à l'encontre de la mixité

- « *La mixité, tout le monde en parle mais personne ne la vit* » (habitant commune SRU)
- **Agrégation, distinction**: Une recherche de « l'entre soi » : vivre ensemble mais avec ceux qui nous ressemblent ou auxquels on souhaite ressembler et se distinguer de, ceux auxquels on ne veut pas être assimilés (Bourdieu, Maurin, Althabe)
- **Proximité spatiale et distance sociale** : Vivre avec des personnes différentes au quotidien ne veut pas dire entrer en relation avec (vies parallèles, évitement...); peut exacerber les conflits et rendre plus difficile l'accord sur « un usage moyen » commun
- **L'école** au cœur de la reproduction sociale (peur du déclassement des classes moyennes) : choix individuel de dérogation/effet collectif

1.4.2 Des présupposés à interroger autour du « ghetto » ?

- La mixité recherchée pour les pauvres
- Or la ségrégation la plus forte est celle des riches (Preteceille, 2007)
- Mixité ethnique ? Sert « à occulter la réalité des enjeux sociaux et à légitimer des **processus discriminatoires** dans le logement » (Tanter, Toubon, 1999, Simon, 2003; Kirszbaum, 2008, Giband, 2014)
- Le « ghetto » (non mixité) peut être une ressource s'il est choisi et si on peut en sortir:
- Réseaux de solidarité pour l'intégration dans les « quartiers populaires » Ecole de Chicago, (Fol, 2009), mobilité (Gilbert, 2015)
- Peut-on contraindre à la mixité ? Pourquoi faire ?
- La « rencontre » se fait-elle et doit-elle être favorisée à l'échelle de la résidence, du logement ?

II. 2^{ème} partie : les effets paradoxaux des politiques menées

« Les efforts de la politique de la ville n'ont pas suffi à enrayer les processus d'exclusion et de ségrégation spatiale et sociale dont sont victimes de nombreux quartiers de nos villes et leurs habitants » (Sueur, 1998).

2.1 « Déconcentrer les pauvres » grands ensembles » des années 1960 et quartiers populaires



Quartiers QPV- pauvreté

*Programme de rénovation urbaine
en 2003 (400 quartiers, 42
Milliards, dont 12 Etat)
Nouveau Programme de
Renouvellement urbain en 2014:
450 quartiers, 10 Milliards dont 1
Etat)*

2.2 Favoriser la mixité par la « Diversification de l'habitat » (en 2014)



- **Démolition/relocalisation du logement social :**
- Règle du « Un pour un » : 1 logement social nouveau pour 1 logement social démoli mais reconstitué hors QPV et en dehors des communes ayant plus de 50 % de logements sociaux (modulable)
- Logement social neuf : 60 % de logements très sociaux (PLAI)

Logement privé reconstruit dans les quartiers (inverse dans les copros)

Accession sociale

Accession privée (TVA ; 5,5 %)

Location privée

Parcours résidentiel : favoriser l'accès au logement social neuf des relogés, promotion par l'accession sociale

2.3 Produire du logement social dans les villes « riches »

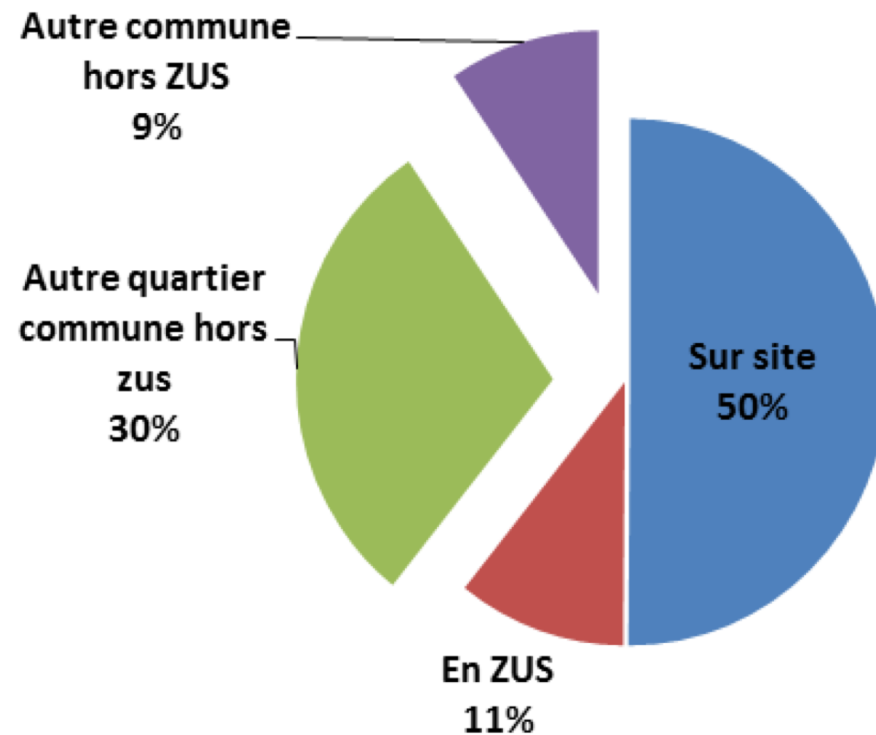
- Loi d'Orientation sur la Ville (LOV, 1991) puis loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000)
- Obligation de produire du logement social dans les communes qui en ont moins de 20 %, 25 % (2013) jusqu'à atteindre cette proportion (pénalité)
- *Paris : 221 237 logements sociaux, 19 % du parc en 2015, objectif : 30 % 2030*
- *Production de logements sociaux dans les quartiers favorisés : 4000 logements sociaux entre 2001 et 2010*
- *Procédure d'acquisition-amélioration : rachat d'immeubles privés (compagnie d'assurances) et transformation en logement social + opération « en diffus » (appui des associations)*

2.4 PNRU : pas plus de mixité sociale

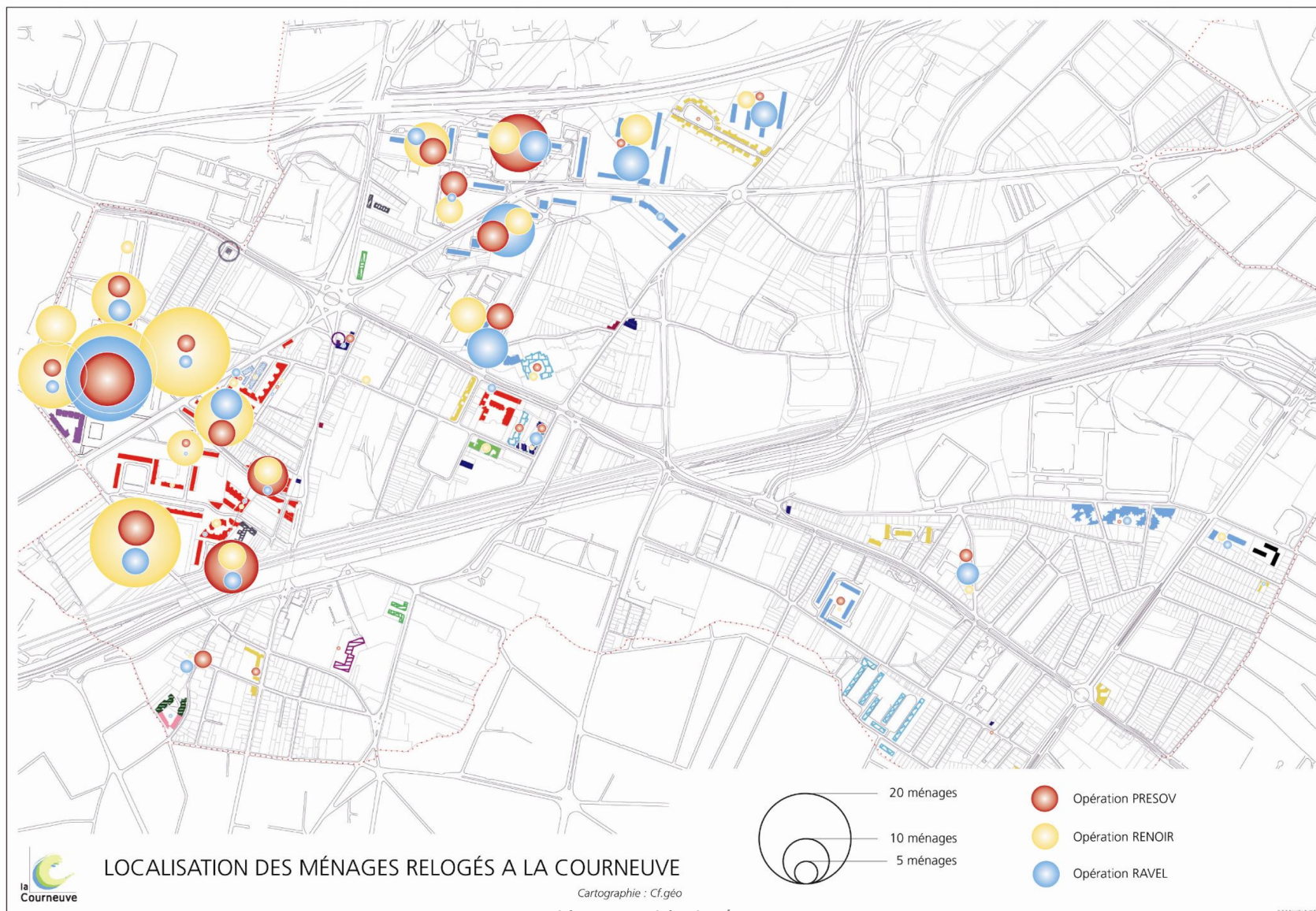
- « *Le programme national de rénovation urbaine est une **réussite** incontestable (amélioration très nette du cadre de vie des quartiers, requalification massive du parc social, modification de l'image des quartiers), mais dont les **limites** sont désormais visibles : les **conditions de vie des habitants** n'ont pas fondamentalement changé, la **mixité sociale** ne s'est pas réalisée à la hauteur espérée, la **gestion urbaine** n'a pas été suffisamment prise en compte* » (CES ANRU, 2011).
- 2003-2013 : 399 quartiers ; moins de logements démolis que prévu : 145 000 logements sociaux démolis : 15 % des logements sociaux, moins de 3 % du parc social des agglomérations concernées

PNRU : Des formes de « re-concentrations »

- 61% des ménages relogés restent dans une Zone Urbaine Sensible (dont la moitié dans le même quartier)
- Des mobilités de proximité : très faible niveau des relogements hors de la commune (en particulier en Ile-de-France)
- Un quart des ménages relogés dans le neuf
- Un impact marginal du relogement sur le peuplement du quartier : 15 % démolis, 50 % relogés quartier : 7% de renouvellement



Reconcentrations des relogés à l'échelle des immeubles (La Courneuve)

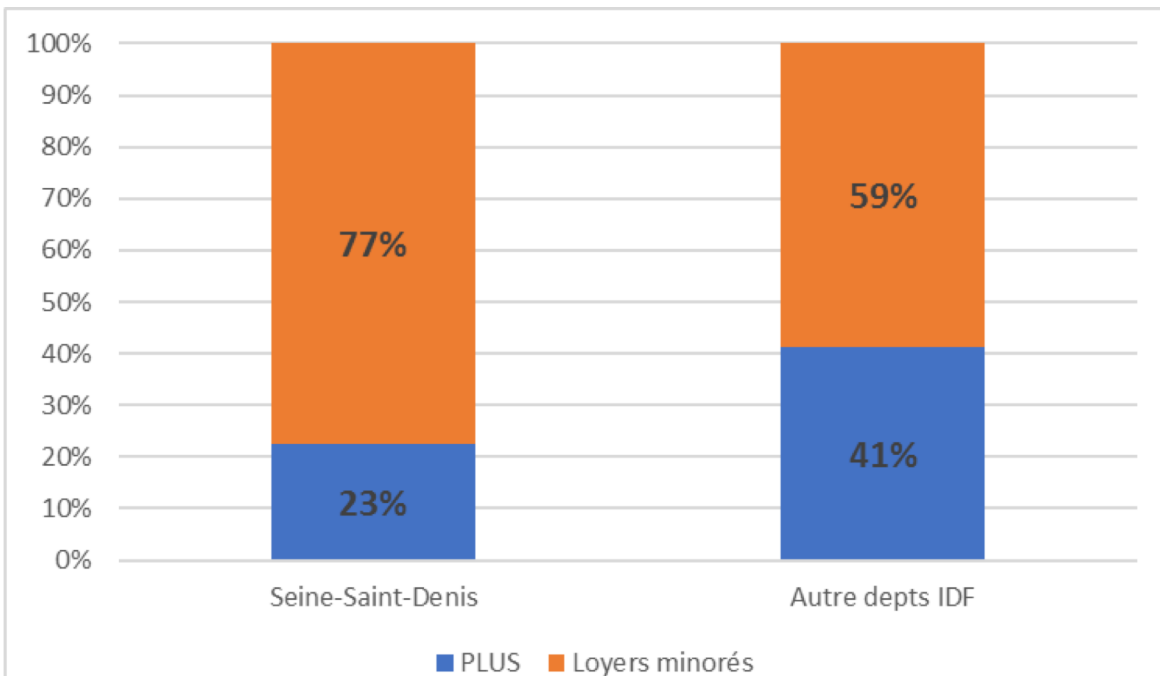


Répondre au souhait des ménages à reloger ou redéployer l'offre à bas loyers ?

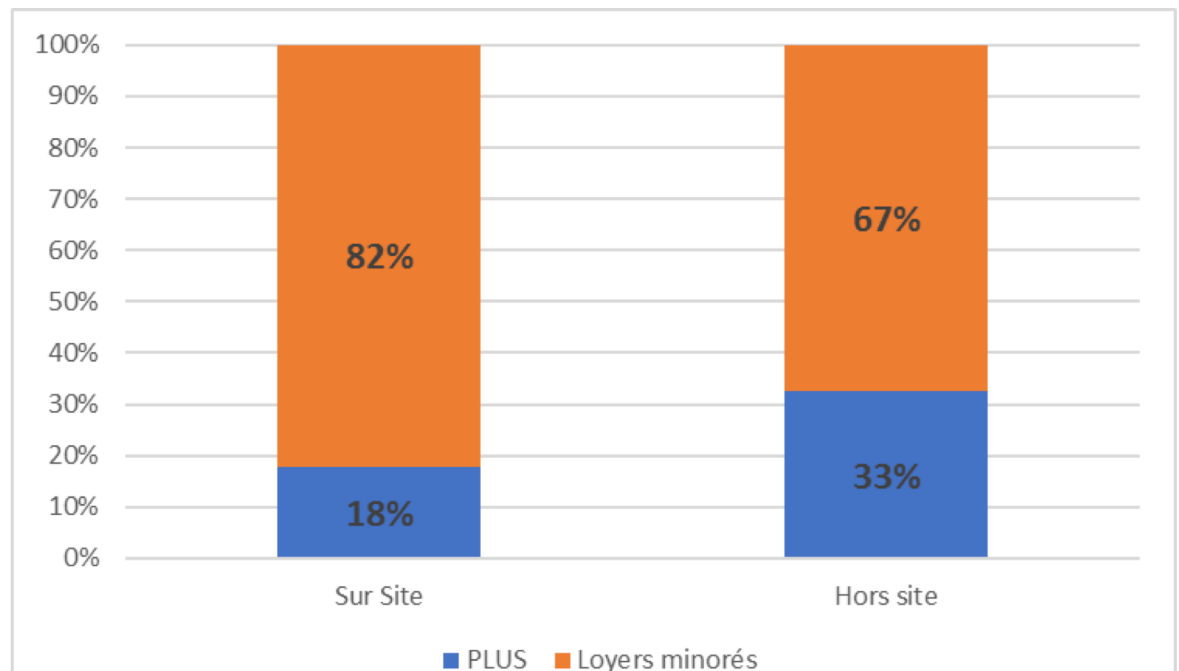
L'exemple de la Seine-Saint-Denis

- Une offre calibrée prioritairement pour répondre aux besoins de relogements et faire accéder les ménages relogés au logement neuf
 - **Un effet contraire en terme de rééquilibrage à l'échelle régionale mais des trajectoires positives ? (attachement au quartier)**

Reconstitution de l'offre : Seine-saint-Denis / Autre IDF



Reconstitution de l'offre : Seine-St-Denis dans les quartiers et hors des quartiers



Lelévrier, Lab'urba/UPEC, 2019

Source : étude DREIF – Diversification dans les quartiers de la rénovation urbaine

La moyennisation des villes favorisées (SRU) ?

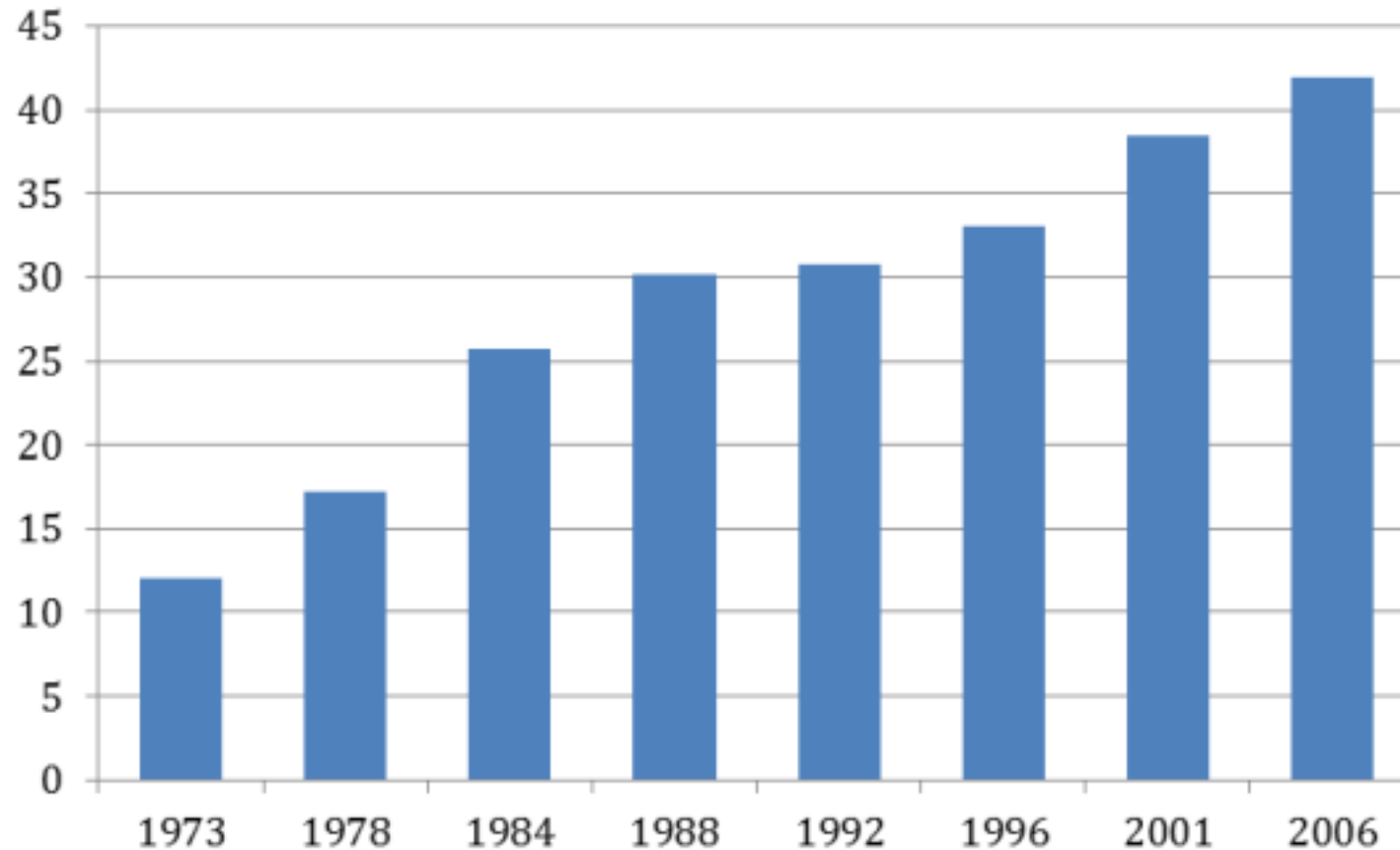
- 2014-2016 (CGET) : 1152 communes concernées, 649 n'ont pas respecté leurs engagements (communes riches, de petite taille avec une majorité de propriétaires)
 - Un impact positif sur la construction de logements sociaux, mais qui reste faible
 - Jouer sur le type de logement social (PLS) et la taille des logements (petits logements) pour trier la population logée
- « L'utilité de cette loi tient à son fort effet pédagogique sur les élus et leurs électeurs. » (Levasseur, 2018, OMIS, p. 106)
- *Des maires volontaires pour construire des logements sociaux (SRU) mais des populations qui protestent*
 - *"Ils nous mettent dans des quartiers chics sauf qu'il n'y a rien d'attrayant pour nous. Je m'ennuie ici, je n'ai rien à y faire, je préfère retourner dans le 20ème"*
 - *"Quand je dis qu'j'habite ici, on me dit Ah, t'es riche ! Je suis contente de dire que j'habite le 8ème, à côté des Champs-Élysées..."*

2.5 Une augmentation de la concentration de pauvreté dans les quartiers de la Politique de la ville (Observatoire des QPV, rapport annuel)

Taux de pauvreté: <60 % Revenu median=908 euros/mois)	ZUS	Aires urbaines
2006	30,5	11,9
2009	32,4	12,2
2011	36,5	12,7
2016	38,4	12,2

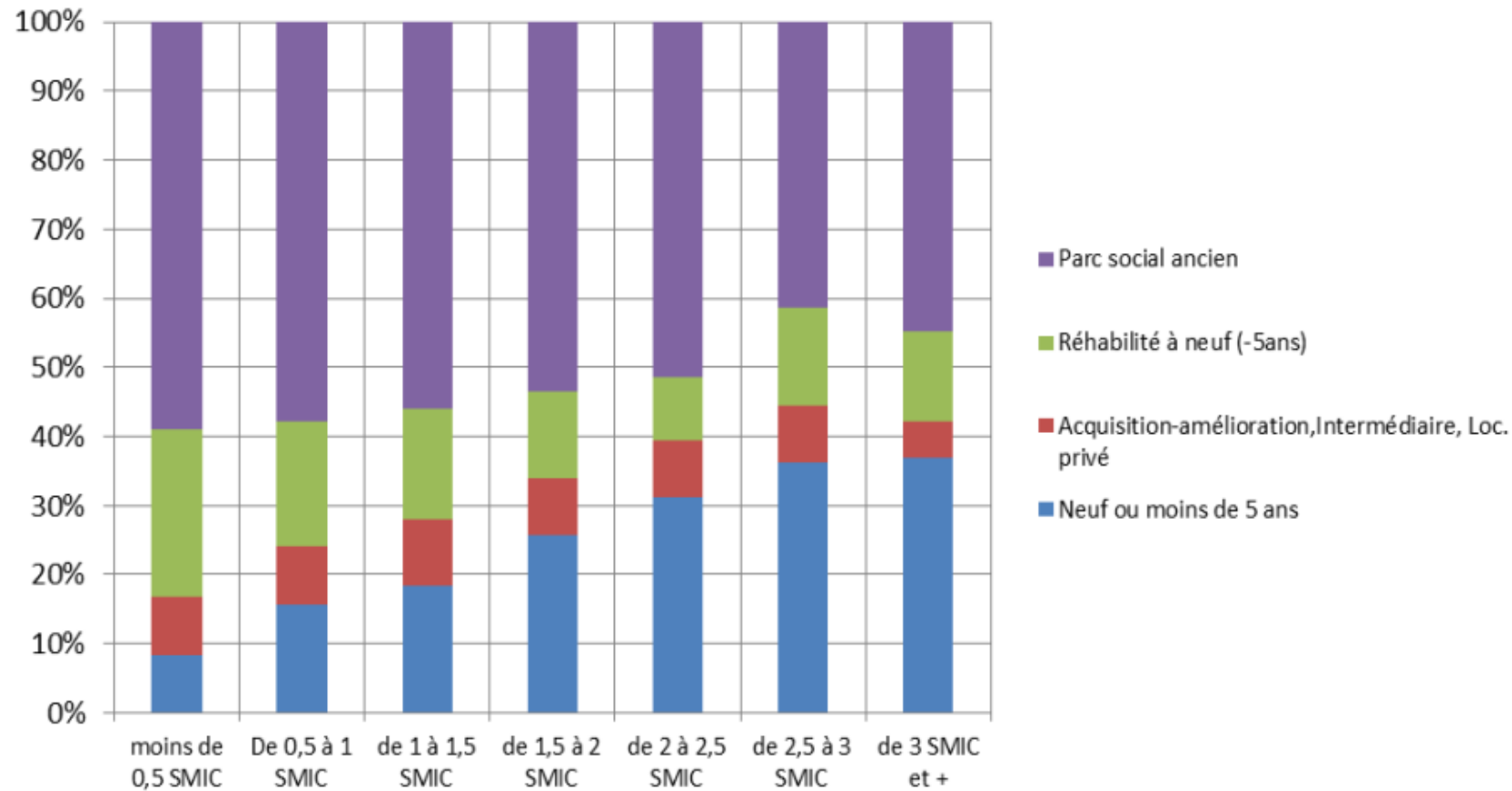
3.1 Faire avec les processus : mobilité et paupérisation du parc social : (50% des nouveaux locataires en France en 2014 ont un revenu inférieur au taux de pauvreté)

Part des ménages très modestes parmi les locataires du parc social
(% des ménages du premier quartile de revenus national)



3.2 Un tri « structurel » : le parc ancien reste le plus abordable...et dans les Quartiers de la politique de la ville

Type de parc d'accueil en fonction du niveau de ressources des ménages



Source : fichier du relogement DDT

3.3 Quand la mobilité paupérise les quartiers pauvres...

- *« L'observation année après année de ces indicateurs peut donner le sentiment que les efforts accomplis font un peu bouger les choses : toujours 2 fois plus de pauvres, deux fois plus de chômeurs même s'il y a un peu moins de délinquance et de meilleurs résultats scolaires. C'est oublier que les quartiers sensibles connaissent une mobilité résidentielle importante et que d'une année sur l'autre, on ne parle pas de la même population : plus d'un ménage sur trois habitant en ZUS ne résidait pas dans le même logement cinq ans auparavant » (ONZUS, rapport 2011)*
- **Des trajectoires:** les ménages qui arrivent sont plus pauvres que ceux qui partent (qui ont une plus grande stabilité professionnelle) et que ceux qui restent
- **Un paradoxe :** la mobilité résidentielle est un signe d'ascension et de trajectoires mais participe de la paupérisation...
- **Une impasse de l'évaluation des effets des politiques :** une mesure de l'évolution des compositions sociales des territoires (mixité) mais pas de suivi des parcours des populations (mobilité) ?

Conclusion : Mixité, en redéfinir localement le sens et les enjeux ? Que veut-on faire et pour qui ?



- « Lorsque vous multipliez les contacts entre classes sociales, vous réduisez la méfiance et les a priori. Or la confiance est un facteur déterminant sur le plan économique car elle conditionne le bien-être et les relations commerciales. On a besoin d'harmonie entre les classes sociales pour augmenter la production globale. » (Fitoussi, 2008, OMIS, p.24)

Une critique forte de la mixité sociale

- *La mixité sociale: une **utopie** urbaine et urbanistique* (Baudin, 2001)
- *La mixité sociale, **une chimère** ?* (Jaillet-Roman, 2005)
- *Mixité sociale, **une imposture** : retour sur **un mythe** français* (Belmessous, 2006)
- ***Pour une approche critique de la mixité sociale*** (Charmes, 2009)
- *Mixité sociale, **et après** ?* (Charmes, Bacqué, 2016)
- **Trois pistes de réflexion**

1. Une mixité à redéfinir dans (et ajuster à) la diversité des situations locales ? Exemple des effets de la « rénovation urbaine

1. *Gentrification* (embourgeoisement) : Paris ; ville riche, maintien des classes moyennes et populaires et des familles

- *Mixité : production de logement abordable (NE/SO) + politiques redistributives*

2. *Fragmentation* des très « grands ensembles » : Orly : ville riche, grand ensemble (60 % de la ville): mixité endogène par de petites promotions résidentielles

Mixité : Espace public, échelle de la mixité, échange à l'échelle de la ville ?

3. *Poursuite de la paupérisation* (sites industriels...): La Courneuve : ville pauvre, grand ensemble/relogement populations modestes

Mixité : Politiques régionales (accessibilité gare Grand Paris), + gestion, politiques sociales et services adaptés

2. Mixité, Inégalités et trajectoires : vers plus d'accessibilité et de choix résidentiel?

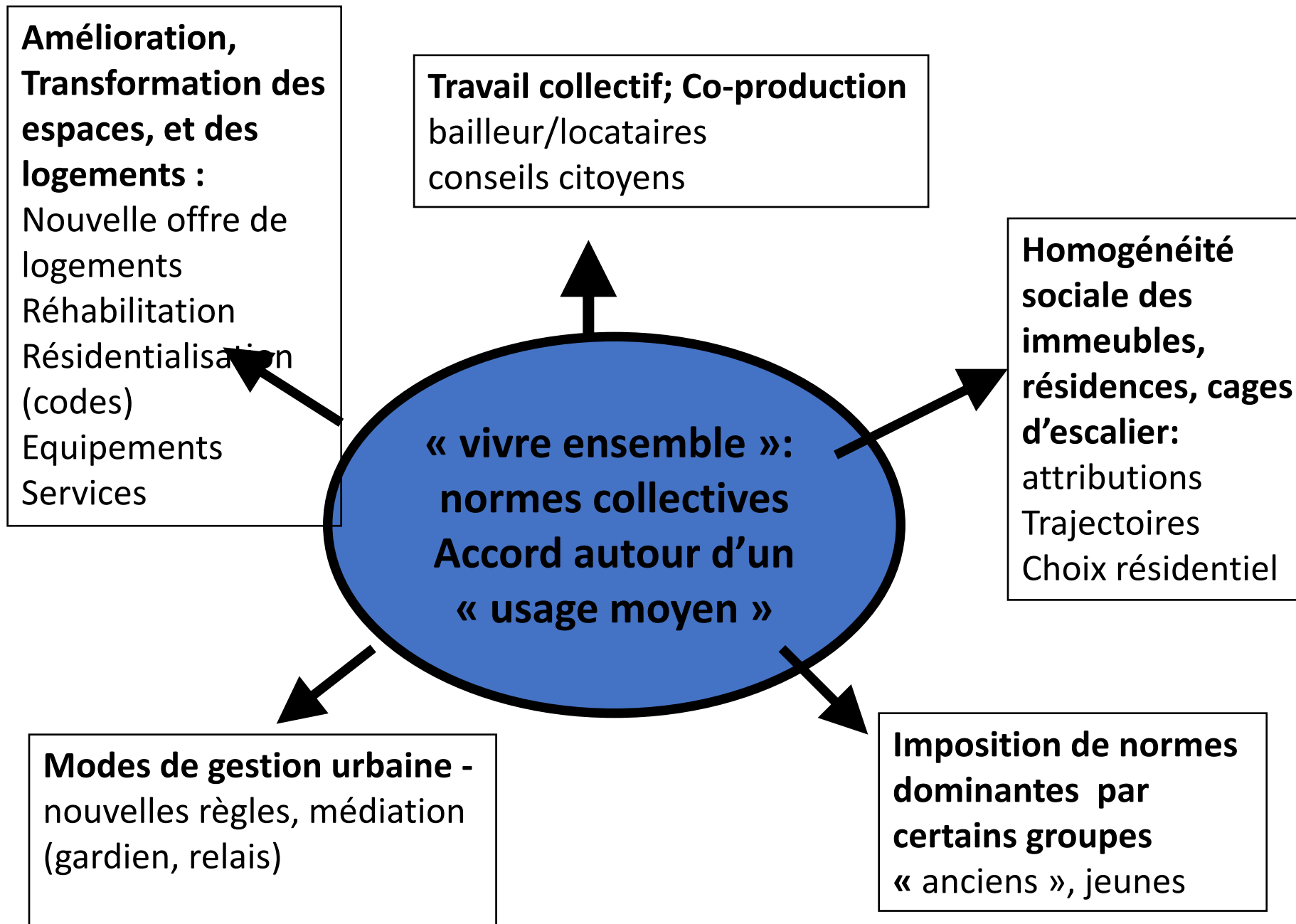
Redistribution pour plus de mobilité sociale : politiques sociales, action sur et pour « les gens », trajectoires de promotion (*people vs Place*)

Accessibilité plus que mixité :

- - au parc de logement existant (et pas seulement au logement neuf) : transparence, élargissement du choix résidentiel, lutte contre les discriminations
- - aux ressources et aménités de la ville : transports, services, culture, emploi, gestion.. (politiques structurantes, tarifs...)
- Promotions résidentielles par une « mixité endogène »
- **Reconnaissance** de la diversité et des pratiques populaires

3. Mixité et vivre ensemble : vers plus de réciprocité et de justice sociale ?

- Pas seulement juxtaposition mais échange au bénéfice des plus défavorisés (justice sociale) : d'autres formes de coexistence, de cohabitation
- Les initiatives et expériences des associations pour inventer cette mixité d'échanges et de réciprocité
- *KAP'S* (colocations solidaires) : logement étudiant dans la rénovation urbaine mais projet social avec les habitants (médiation AFEV)
- *Habitat et Humanisme* : « H&H entend agir pour qu'une mixité réelle se développe dans les lieux de vie créés par le mouvement, pour que des liens se tissent et que des gens d'origine différente cohabitent en harmonie (...) que l'autre-différent ne suscite plus peur et rejet » (F. Bonneau, OMIS, p.7)
- Accompagnement (médiation) d'une cohabitation mixte et volontaire dans des communes aisées : pensions de famille intergénérationnelles (Versailles)



Quelques références

- ANRU, 2015, rapport d'activités, CGET.
- Bardet, G. (1941), Problèmes d'urbanisme, Paris : Dunod.
- Beaud, S, Pialoux, M. (2003), *Violences urbaines, violence sociale, genèse des nouvelles classes dangereuses*, Fayard.
- Bourdon D., Noyé C., Fayman S., Lelévrier C., 2012, *La rénovation urbaine : pour qui ? Contributions à l'analyse des mobilités résidentielles*, Ces de l'ANRU, la Documentation Française.
- Chamboredon, J.C., & Lemaire, M. (1970). Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. *Revue française de sociologie*, 11(1), 3-33.
- Chombart De Lauwe, P.H. (1965) *Des hommes et des villes*. Paris: Payot.
- Deboulet, A., Lelévrier, C. (dir.), (2014), *Rénovations urbaines en Europe*, PUR, Rennes.
- Epstein, R. (2013) *La rénovation urbaine, démolition et reconstruction de l'Etat*, Paris : Presses de Sciences Po.
- FOL S., 2009, *La mobilité des pauvres*, Paris, Belin.
- Lelévrier C., (2014), « La trajectoire, une autre approche des effets de la rénovation », Fol S., Miot Y., Vignal C. (dir.), *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 119-138.
- Lelévrier, C., (2018), Rénovation urbaine : quelle justice sociale ?, *Métropolitiques*, revue en ligne.

Références bibliographiques

- Lelévrier, C. (2013), Social mix neighbourhood policies and social interaction : the experience of newcomers in three new renewal developments in France, *Cities*, vol.35 : december, 409-413.
- Lelévrier, C., Noyé, C. (2013), « La fin des grands ensembles ? », in Donzelot J. (dir.), *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, Paris, PUF, p. 185-221.
- Mann, P.H. (1965), *An approach to urban sociology*, London, Routledge
- Observatoire National des Quartiers de la Politique de la Ville (ONQPV) (2017), rapport, ed. CGET, juillet 2018, available on line.
- OMIS (observatoire de la Mixité sociale), rapport 2018, Habitat et Humanisme, disponible en ligne.
- Preteceille, E., 2003, « Lieu de résidence et ségrégation sociale », *Les Cahiers Français*, n°314, Paris, La documentation française, mai-juin, pp.65-67.
- Sari, F. (2012). Analysis of neighbourhood effects and work behaviour: Evidence from Paris. *Housing Studies*, 27(1), 45–76.
- Sueur, J-P., 1998, *Demain la ville*, la documentation française.
- Wilson, W. J. (1987). The truly disadvantaged: The inner city, the underclass and public policy. Chicago: University of Chicago Press.